



Bilan du CSE du 18 décembre 2019

1. Approbation des PV

-19/11/2019 : adopté à l'unanimité

-28/11/2019 : en cours de rédaction

2. Information sur les modalités de prise de RDV en ligne :

Dans le cadre de la simplification, la prise de RDVL est un nouveau service proposé aux demandeurs d'emploi. Cet outil sera déployé courant 2^{ème} trimestre 2020. Les conseillers choisiront les plages qu'ils souhaitent ouvrir en ligne, mais ne pourront pas choisir la durée des entretiens qui est déjà paramétré par le SI. Les demandeurs d'emplois pourront choisir leur motif de rdv (sauf indemnisation) et le type de contact souhaité (physique, téléphone, visio). La prise de rdv pour la modalité « suivi » étant limitée au téléphone et à la visio. Il ne s'agit pas de contraindre les conseillers, mais de les amener à utiliser cet outil. Toutefois, il sera demandé d'ouvrir à minima 1 plage de RDVL, sans toutefois préciser la périodicité (hebdomadaire, mensuel...). Le demandeur pourra annuler avant l'heure de son rdv sans devoir se justifier. En revanche, la gestion de la liste s'applique en cas d'absence du demandeur (pas de délai de prévenance car il n'y a pas d'envoi de courrier). Les demandeurs ne pourront pas prendre plus de 5 RDV sur une période de 30 jours. L'expérimentation « est plutôt satisfaisante, 90 % des conseillers trouvent que ce dispositif améliore la qualité du service rendu aux usagers ».

La CGT est moins optimiste, quelle réelle plus-value au final ? Quelle est la stratégie à plus long terme ?

3. Désignation des membres du CSEC

On prend les mêmes et on recommence. A l'issue des votes, Paul Fargues (CGC) est élu comme titulaire et Laurence Thireau (SNAP) suppléante.

4. Information sur la politique sociale de l'établissement en vue d'une consultation qui interviendra postérieurement à celle du CSEC (consultation 2 mois après)

Les élus du CSE vote une délibération demandant une expertise par le cabinet Syndex.

Vote pour : 22

5. Délibération concernant le premier exercice comptable du CSE

« Suite à l'installation du CSE en fin d'année civile, et comme l'autorise la loi, la date de clôture du 1er exercice comptable du CSE est reporté du 31/12/2019 au 31/12/2020, entraînant un exercice comptable d'une durée de 14 mois au lieu de 12. Ceci afin d'établir un bilan comptable cohérent avec la réalité de l'activité du CSE sur la période en question. »

Motion votée à l'unanimité.

6. Réponses de la Direction aux éventuelles réclamations (relatives à l'application des dispositions légales, réglementaires et/ou conventionnelles) des membres du CSE parvenues préalablement à la Direction.

- Au Havre Ville Haute, les agents attendent les résultats des analyses et l'avis du médecin du travail que la direction devra contacter afin de savoir comment assainir les locaux car le nombre de malades n'a pas diminué.
La CSSCT a été informée en présence de MM. Slimani et Lallet. Les analyses de l'air ont été reçues le 10/12/2019. L'ELD communiquera auprès de l'équipe en janvier.
- ADD : des accueils sont en cours de modification comme à Rouen-Aubette. Lors du CHSCT de décembre 2018, la direction s'était engagée à présenter ces changements aux élus.
Les achats ont été effectués pour ne perdre le budget alloué en 2019. Les instances seront informées le moment venu. Les projets sont testés en agence mais pas forcément déployés ultérieurement. S'ils devaient l'être, les instances seraient consultées.
- Des postes d'accueil hauts sont déployés dans les agences, les élus attendent toujours l'étude ergonomique demandé sur Gisors qui utilise ce mobilier depuis longtemps.
Les études ergonomiques sont remontées à la DG qui les étudie.
- Evreux Delaune est une des agences où est déployé un plan d'action pour améliorer les conditions de travail. Où en est-il ?
Le plan d'action est toujours en cours. Des entretiens individuels ont lieu pour libérer la parole. Un recrutement de REP est en cours.
- Evreux Brossolette est dans le même cas ainsi que Beauvoisine toujours sous surveillance, Le Havre Ville Haute car agence trop petite, le Tréport qui a des difficultés d'absences...
Une présence managériale DT/DTD se poursuit.
- Les élus attendent l'étude qui devait être faite sur l'accueil téléphonique indemnisation (après son déploiement cette année) pour savoir si les appels sont tendus et comment faire pour aider les collègues sur cette activité. (Voir avec M. Joyaux)
L'étude est accessible sur O'ARA. Maintenant qu'on a dit ça...
- Le pack de démarrage va modifier les conditions de travail des agents en terme d'accueil des demandeurs. Les agents ne sont pas tous formés à l'accueil en groupe. Est-il prévu des formations pour savoir gérer un groupe, une action collective ? consultation CSSCT à prévoir ?
Les formations ont été faites sur le pilote et seront généralisées en fonction des résultats.
- La plateforme de Saint Etienne du Rouvray a subi ces derniers mois des modifications qui ont impacté les conditions de travail des agents, un point a été fait en octobre juste après « le mélange »

des agents qui font du téléphone et ceux faisant des dossiers. Qu'en est-il aujourd'hui du bruit et des conditions de travail ?

Les locaux ont été reconfigurés suite aux alertes des OS. Tout va mieux ! Un seul agent a demandé à changer de poste tandis que cinq se sont portés volontaires.

- Louviers a été sous l'eau...combien d'agents ont travaillé ailleurs ? combien d'agent ont dû poser des congés ou RTT ? Où en est le chauffage et son réglage car l'air froid souffle au premier étage ? *Evoqué en CSSCT. Les questions de chauffage sont à régler par les ELD.*
- Un agent en arrêt maladie entre l'automne 2019 et le printemps 2020 se voit dans l'impossibilité de poser les jours mobiles 2019. Peut-il exceptionnellement les épargner sur son CET ou bien bénéficier du report sur l'année 2020 ? Questionné à ce sujet, le service GA Paie a opposé un refus. Les élus CGT s'opposent à ce qu'ils considèrent comme une double peine et demandent la transformation de 3 CP posés cet été (2019) en jours mobiles.
Si on peut changer toutes les natures de congés dans des cas comme celui-ci, c'est impossible pour les Jours Mobiles. La Direction est désolée. Nous aussi. La « bonne intelligence » et la bienveillance n'ont pas été convoquées aujourd'hui.

7. Points divers

La Direction nous informe de la mise en place d'un serveur vocal en cas risques majeurs. Chacun pourra s'informer par ce biais et prendre connaissance des consignes.

Les chiffres des grèves des 5, 10 et 12 décembre réclamés vont être mis à disposition.

Demande d'un point sur les Maisons France Service au prochain CSE.

La Direction, en la personne de Mme CHONG-WA NUMERIC, indique qu'elle nous a bien entendu lors du dernier CSE et qu'elle reviendra vers nous pour la question CARENTAN/ST LO en lien avec les Maisons France Service.

CR DP octobre 2019 toujours pas en ligne.

La commission des secours (dons) sera mise en place pour le CSE du 30 janvier 2020. Les élus CGT se tiennent à votre disposition si nécessaire.

PROCHAIN CSE LE 30/01/2020

PENSEZ A NOUS FAIRE REMONTER VOS RECLAMATIONS - QUESTIONS

Vos élu.e.s se tiennent à votre disposition pour toutes vos questions et suggestions.

Vos élu.es CGT au CSE :

Sophie Leclerc, Laurence Chapelle, Stéphanie Dorin, Anne Houeix, Guillaume Gravier, et Patick Julita

Représentante syndicale : Karine Vasseur



Bulletin d'Adhésion à la CGT

Nom :

Prénom :

Adresse :
.....

Site, Service,

Unité :
.....

Tel :

E-Mail :@

A retourner auprès de la/du militant.e de votre choix.